

Un peu d'histoire : CAS du Mans, ses premiers pas

Aux origines des sections sportives de la CAS

Dans un précédent *Connexions*, nous avons vu que 2 ans furent nécessaires pour mettre en place le régime particulier de santé, sa couverture complémentaire mutualiste et dépasser les différences entre agents issus des 2 entreprises (*Maine-Anjou* et *Lyonnaise des Eaux*) qui se partageaient l'exploitation du gaz et de l'électricité sur le département 72.

Pour les *Activités Sociales*, le Conseil d'Administration de la CAS en 1948 doit aussi prendre en compte ce qui existait avant la nationalisation s'il veut avancer dans l'objectif d'unification des agents, quelle que soit l'entreprise privée d'origine.

PRENONS L'EXEMPLE DU SPORT

GAZELEC FOOT

Novembre 1945, des salariés de la *Lyonnaise des Eaux* créent cette association sportive d'entreprise. Avec des exploitations centrées sur la ville du Mans, trouver et regrouper des agents pour pratiquer leur sport favori paraît plus aisé que pour les salariés de Maine-Anjou répartis dans des unités et sous-stations éclatées sur l'ensemble du département. Lorsque le *Centre de Distribution Mixte* (CDM) du Mans se met en place avec ses services unifiés, la CAS et la *Commission Sport* doivent répondre aux besoins sportifs des agents sur l'ensemble du département. La question d'un *Gazelec* ouvert à tous est posée.

GAZELEC SPORTS

Cette association naît en juin 1948 en reprenant la base de *Gazelec Foot*. Elle a pour but la pratique du football, de la culture physique, du ping-pong et des boules. Elle regroupe les sportifs actifs, agents, conjoints, fils et filles d'agents des IEG appartenant à la CAS du CDM du Mans. L'association *Gazelec sports* adhère à 3 Fédérations Françaises : le football, le tennis de table et les boules.

Ses effectifs initiaux en juin 1948 :

→ Le football : 37 agents et 6 fils d'agents

→ Les boules : 17 agents

→ Le ping-pong : 21 agents dont 7 femmes et 1 conjoint, 2 filles d'agent et 1 fils d'agent.

ÉLARGIR À TOUTE LA SARTHE ?

Les statuts du nouveau *Gazelec* montrent la volonté de rayonner sur toutes les exploitations.

Dès le 1^{er} article, il est clairement précisé que *tous les sportifs actifs, agents, conjoints, enfants de la même exploitation constituent la section sportive de ladite exploitation. Une même section sportive peut grouper suivant les moyens de communication et l'importance de ses effectifs, les sportifs actifs de 2 voire exceptionnellement 3 subdivisions ou usines sous réserve que chacune... ne puisse assurer la vie d'une section sportive lui correspondant.*

La volonté d'élargir *Gazelec Sports* à tous les agents, conjoints et enfants affiliés à la CAS du Mans, existe bien en 1948. Mais ce rêve sera de courte durée.

Les réalités de déplacements d'après-guerre, celles de constituer des équipes pérennes inscrites dans les championnats et celles de pratiquer son activité sportive dans la proximité amèneront peu à peu les sections du *Gazelec* à limiter leur recrutement aux agents du Mans et de sa périphérie. Les agents des exploitations situées sur le pourtour du département régleront leurs besoins liés au sport avec les clubs locaux.



M. Martin, vous avez récemment contribué à plusieurs articles sur l'histoire de la CMCAS Anjou Maine. Pourquoi est-il important de retracer cette histoire ?

Pour moi, retracer l'histoire de la CMCAS est essentiel pour comprendre d'où nous venons et comment nous avons évolué. Chaque étape de notre parcours, depuis 1948 jusqu'à aujourd'hui, témoigne de l'engagement constant pour les bénéficiaires et l'adaptation aux évolutions sociétales. C'est une manière de rendre hommage à ceux qui ont contribué à bâtir et à faire vivre notre organisme.

Quel aspect de l'histoire de la CMCAS Anjou Maine vous passionne le plus ?

J'aime comprendre comment la CMCAS, ses SLVie et ses élus ont pu s'adapter aux aléas de l'histoire des IEG et donc des Activités Sociales du personnel. Je trouve fascinant comment l'organisme a pu être à l'initiative pour répondre aux besoins des nouveaux bénéficiaires et comment chaque génération d'élus a contribué à ces adaptations tout en sauvegardant les valeurs d'origine, de solidarité, d'émancipation, et de vivre ensemble.

Comment voyez-vous l'importance de la transmission de ces histoires aux nouvelles générations ?

La transmission est cruciale pour maintenir vivante notre identité et notre culture. En partageant cette histoire, nous permettons aux nouvelles générations de comprendre le chemin parcouru, d'apprécier les efforts des précédents acteurs et de s'approprier les valeurs portées par les Activités Sociales.

Quelle sera la prochaine thématique de votre article historique ?

En 2025, il restera à traiter la mise en place de l'action sociale locale et j'aimerais également revenir sur la composition des premiers administrateurs de la CAS.

Pour 2026, nous traiterons le 75^e anniversaire du coup de force contre le CCOS et également comment la CAS a réagi et s'est adaptée à la nouvelle situation.

ET APRÈS ?

Les SLV organiseront des tournois interdistricts, subdivisions ou services, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance au *CDM du Mans* et le besoin convivial de se retrouver entre collègues sportifs. Cela durera jusque dans les années 80.

L'association sportive devenue *Gazelec Omnisports*, d'une part mettra fin aux contraintes de recrutement extérieur, et d'autre part créera des sections nouvelles dont la spécificité de pratique – Tennis, Nautisme – permet de recruter des agents sur l'ensemble du territoire.

Mais nous serons loin de *sections sportives d'une exploitation* rêvées en 1948.

• Vincent MARTIN



Retrouvez les anciens articles sur le site Internet de la CMCAS, en scannant ce QrCode.